



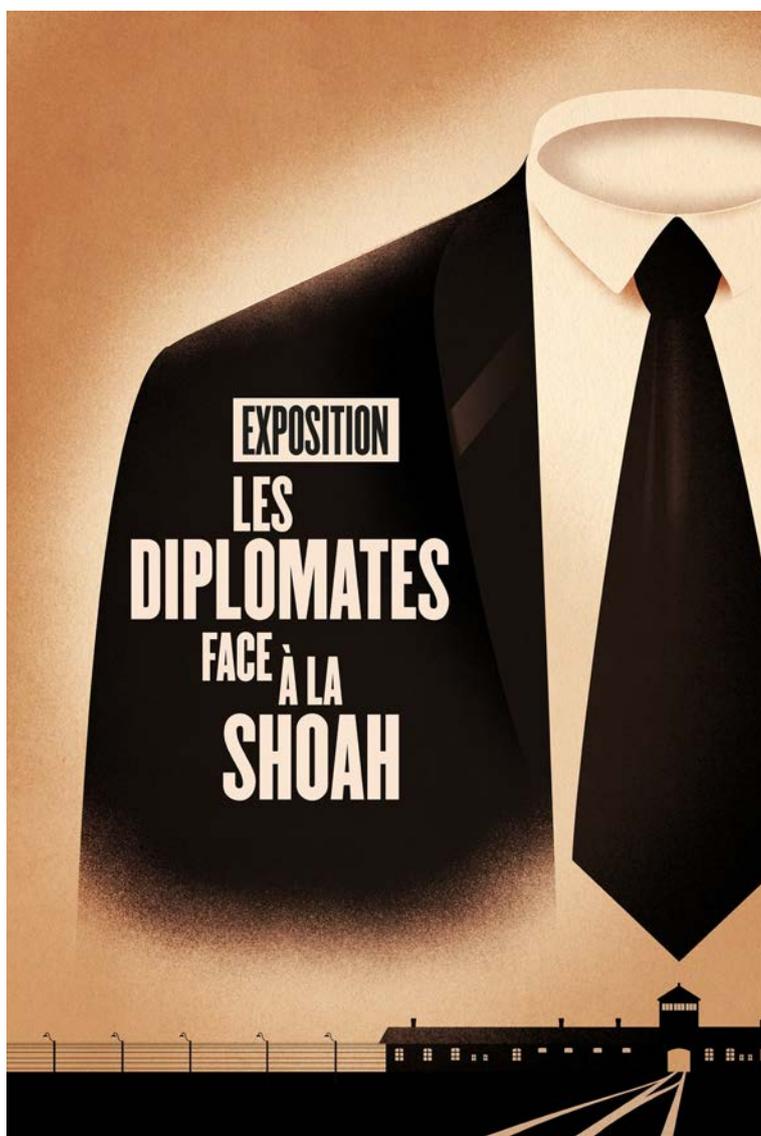
## EXPOSITION

# LES DIPLOMATES FACE À LA SHOAH

DU 8 FÉVRIER AU 8 MAI 2022

*« Un diplomate représente son pays à l'étranger, à condition que les deux États entretiennent des relations qu'on qualifie de "diplomatiques". Il est nommé par le ministère des Affaires étrangères. Le diplomate obéit aux ordres qu'on lui a donnés, transmet les informations qu'il a recueillies. Il est avant tout un fonctionnaire qui représente son pays dans une capitale étrangère. Une sorte d'agent de liaison. »*

André Kaspi, historien et professeur émérite à la Sorbonne.  
Co-commissaire de l'exposition



Avec cette exposition, le Mémorial de la Shoah met en lumière l'action des diplomates face à la persécution des Juifs de l'arrivée au pouvoir d'Hitler à l'après-guerre. Pour la première fois, une exposition fait le point sur l'état des connaissances concernant des questions majeures, qui se posent encore aujourd'hui : Que savaient les diplomates ? Quelles furent leurs sources ? Lesquels ont agi pour aider les Juifs ? Comment, pourquoi, dans quel contexte ? À l'inverse, qui n'a pas compris, qui n'a pas agi et pourquoi ? Est-ce par ignorance, par incapacité à percevoir l'ampleur de la tragédie, par indifférence, par collaboration avec le Reich ? Quel a été le rôle de certains diplomates, surtout allemands, dans la persécution et la déportation des Juifs ? À travers les documents diplomatiques et quelques rares témoignages, on découvre un monde d'observateurs attentifs et expérimentés, alors que la guerre bouleverse l'Europe.

Le rôle des journalistes étrangers en poste en Allemagne dans les années 1930 est étudié depuis plusieurs décennies. N'ont-ils pas été les témoins privilégiés de la montée des périls pour les Juifs, les premiers « lanceurs d'alerte » ?

Le rôle des diplomates n'a été que plus récemment considéré, peut-être du fait de la difficulté d'accéder aux documents diplomatiques, éparpillés dans les archives à travers le monde. Les diplomates dans la Shoah sont encore largement perçus à travers une poignée d'entre eux qui ont sauvé des Juifs. Mais la réalité est bien plus trouble. Enserrés dans des administrations étatiques très rigides et des politiques étrangères complexes et changeantes, certains ont toutefois été les premiers informateurs sur la persécution, puis sur l'extermination. D'autres, plus rares, ont effectivement sauvé des Juifs. Mais la plupart d'entre eux ont obéi aux ordres, tentant de naviguer dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale. Par leurs fonctions, les diplomates tiennent un rôle essentiel dans les questions migratoires en général, particulièrement dans celle des réfugiés allemands de la fin des années 1930 et pendant le conflit, avant que l'Allemagne n'interdise toute émigration pour les Juifs en octobre 1941. Après la guerre, les diplomates participent à la négociation des réparations aux survivants, tout comme dans les dimensions internationales de la mémoire de la Shoah.

L'exposition insiste sur l'articulation entre ce que les diplomates savaient et ce qu'eux-mêmes et leurs gouvernements pouvaient faire, ont fait ou ont choisi de ne pas faire. Une invitation à s'interroger sur le rôle actuel des diplomates, sur celui d'une instance internationale comme l'ONU, ou encore sur la délicate question du droit d'ingérence.

Un riche cycle de conférences, en prolongement de l'exposition, permettra d'approfondir ces différentes thématiques.

#### **Commissariat scientifique de l'exposition**

**Jean-Marc Dreyfus**, historien, professeur à l'Université de Manchester

**André Kaspi**, historien et professeur émérite à la Sorbonne

**Claire Mouradian**, historienne et directrice de recherche émérite, CNRS

**Catherine Nicault**, historienne et professeur d'histoire contemporaine à l'université de Reims



Anonyme, *Réfugiés juifs allemands du paquebot Saint-Louis débarquant dans un port, 1939*  
© Mémorial de la Shoah

---

## 4 QUESTIONS AUX COMMISSAIRES DE L'EXPOSITION

---

### ***De quelles manières les diplomates des différents pays impliqués ont-ils réagi face à la montée en puissance du nazisme et de ses persécutions ?***

L'ambassadeur fait partie du « monde » des relations internationales. Au sommet de la hiérarchie, il appartient, le plus souvent encore au début de la Seconde Guerre mondiale, à une aristocratie sociale. Il fréquente les salons, rencontre ses homologues qui représentent d'autres États, recueille à l'occasion des impressions et des réactions, diffuse « des éléments de langage » qui font partie de la politique étrangère de l'État qu'il représente. Il appartient à un monde relativement fermé, avec ses codes, ses grandeurs et ses petites choses.

Les réactions des diplomates face à la montée du nazisme, de ses discriminations puis de ses persécutions ont été très divergentes : elles ont tout d'abord reflété les politiques des chancelleries dont ils n'étaient que les représentants : ils ont appliqué les politiques qui leur étaient dictées. Mais cela ne les a pas empêchés d'exprimer, dans leurs dépêches et rapports, leur sensibilité propre, pour beaucoup un mélange de fascination et de répulsion, un fort désagrément en tout cas. Beaucoup ont tenté aussi de tirer la sonnette d'alarme, d'alerter sur la nature inédite du régime nazi, sur les risques d'embrasement de l'Europe et aussi sur le sort des Juifs.

### ***Quel fut plus spécifiquement le rôle des diplomates durant la Seconde Guerre mondiale ?***

Un diplomate en poste à Berlin en 1939 ne peut pas ignorer ce qu'est le nazisme. La plupart des diplomates en poste en Europe pendant la guerre n'ont rien fait de particulier concernant la « question juive ». En fonction de la situation de leur pays dans le conflit (alliance avec l'Axe ou neutralité), ils ont cherché à défendre les intérêts et la position de l'État qu'ils représentaient face à la politique expansionniste nazie, ou joué

le jeu de la collaboration, ou encore tenté de préserver leur situation professionnelle.

Certains d'entre eux, peu nombreux, ont utilisé les marges de manœuvre qui leur étaient accordées pour aider des Juifs, particulièrement en refusant de les inscrire comme tels ou en leur procurant des visas malgré les restrictions drastiques prescrites pour leur délivrance. D'autres s'engagèrent plus avant, comme l'ambassadeur de France à Bucarest, Jacques Truelle. Et bien sûr, certains diplomates ont sauvé des Juifs, risquant leur carrière, dont quelques grandes figures reconnues et commémorées : Aristides de Sousa Mendes, consul du Portugal à Bordeaux, Chiune Sugihara, consul du Japon à Kaunas en Lituanie, et naturellement Raoul Wallenberg, ce Suédois qui a sauvé des milliers de personnes à Budapest.

Mais cette exposition s'attache à faire connaître aussi des diplomates moins célèbres, et toute la gamme de leurs attitudes envers les Juifs, y compris l'autre face de la médaille : la responsabilité de diplomates dans la politique meurtrière du Reich. Des diplomates allemands – mais aussi de pays alliés au Reich – ont aidé à la Shoah, en négociant l'arrestation et la déportation de Juifs dans les pays occupés ou alliés du Reich. Ce sont des complices actifs du génocide. L'exposition conte aussi cette page noire.

### ***Le monde diplomatique a-t-il évolué, et comment, après la Seconde Guerre mondiale ?***

Dans l'ancienne Europe occupée, le personnel diplomatique est plus ou moins épuré et renouvelé selon les États, leur situation politique pendant le conflit et après la Libération. Aussi, après 1945, le monde diplomatique évolue lentement. Tout en se démocratisant, il demeure le domaine privilégié des hauts fonctionnaires qui, en France par exemple, sont formés de plus en plus à l'École nationale d'administration (ENA).

Et ceux-ci doivent toujours servir celles (rarement) et ceux qui détiennent le pouvoir. Quant aux relations internationales à l'issue du conflit, elles sont tendues par la Guerre froide. Mais le souvenir du nazisme et de ses dizaines de millions de victimes, dont six millions de Juifs, incite aussi les officiels et les opinions publiques à réclamer un plus grand engagement de leurs chancelleries dans les politiques en faveur des réfugiés et dans les questions des droits humains en général. En France, la création, en 2000, d'une ambassade thématique des droits de l'homme, également « chargée de la dimension internationale de la Shoah, des spoliations et du devoir de mémoire » en est un exemple. Les nombreux traumatismes provoqués par la guerre et la Shoah contribuent également à l'essor du multilatéralisme : élaboration de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948), création d'organisations dans l'espoir d'éviter le retour des conflits et de leurs cortèges de désastres matériels et humains (ONU, UNESCO, etc.). Comme la défunte Société des Nations, elles n'ont pas toujours eu le succès escompté, comme on le sait.

**Pourquoi cette exposition est-elle importante en 2022 ?**

**Et que souhaitez-vous faire comprendre aux visiteurs avec cette exposition ?**

Tout en soulignant l'extrême difficulté pour les Juifs d'échapper aux arrestations et aux déportations, l'exposition pose le problème des responsabilités individuelles et collectives des diplomates dans la Shoah et, au-delà, de toutes les administrations face aux meurtres de masse. Des questions plus brûlantes aujourd'hui que jamais.

Elle est traversée aussi par cette question fondamentale, toujours ouverte, à propos de la Shoah en train d'avoir lieu : qui savait quoi ? Qu'ont donc su les diplomates et ont-ils informé leur gouvernement non seulement sur l'antisémitisme de l'Allemagne nazie, mais aussi, à partir de 1941, sur la Shoah par balles, puis les camps d'extermination ? Quel rôle ont-ils joué à cet égard comparativement aux messagers d'organisations internationales juives comme le Congrès Juif Mondial ? Quels furent les déterminants de l'action de quelques (trop rares) diplomates Justes à contre-courant de l'indifférence de leur État ?



Anonyme, Réfugiés juifs faisant la queue afin de recevoir des tickets pour s'acheter de la nourriture à Shanghai, 1940 © Mémorial de la Shoah



## INFORMATIONS PRATIQUES

**Mémorial de la Shoah**  
17, rue Geoffroy-l'Asnier  
Paris 4<sup>e</sup>  
Tél. : 01 42 77 44 72  
[contact@memorialdelashoah.org](mailto:contact@memorialdelashoah.org)  
[www.memorialdelashoah.org](http://www.memorialdelashoah.org)

**Ouverture de 10h à 18h**  
Tous les jours, sauf le samedi.  
Nocturne jusqu'à 22h le jeudi.

**Entrée libre et gratuite**  
Métro Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville

## CONTACT PRESSE

**Pierre Laporte Communication**  
Clarys Lutaud-Nony  
Laurent Jourden  
[memorial@pierre-laporte.com](mailto:memorial@pierre-laporte.com)  
01 45 23 14 14

## LE MÉMORIAL DE LA SHOAH

Le Mémorial de la Shoah, plus grand centre d'archives en Europe sur l'histoire de la Shoah, est un lieu de mémoire, de pédagogie et de transmission sur l'histoire du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale en Europe. Il réunit aujourd'hui cinq sites : le Mémorial de la Shoah de Paris et du site de Drancy, le lieu de mémoire du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), le CERCIL Musée - Mémorial des enfants du Vel d'Hiv (Loiret), le Centre culturel Jules Isaac de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Ouvert au public le 27 janvier 2005 dans le quartier historique du Marais, le site parisien offre de nombreux espaces et un programme de sensibilisation conçu pour chaque type de public : une exposition permanente sur la Shoah et l'histoire des Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale, un espace d'expositions temporaires, un auditorium programmant des projections, des colloques, le Mur des Noms où sont gravés les noms des 76 000 hommes, femmes et enfants juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944 dans le cadre de la « Solution finale », le centre de documentation (50 millions de pièces d'archives et 1 500 archives sonores, 350 000 photographies, 3 900 dessins et objets, 12 000 affiches et cartes postales, 30 000 documents cinéma, 14 500 titres de films dont 2 500 témoignages, 80 000 ouvrages) et sa salle de lecture, des espaces pédagogiques où se déroulent des ateliers pour enfants et des animations pour les classes et pour les enseignants, ainsi qu'une librairie spécialisée. Une meilleure connaissance de l'histoire de la Shoah vise à lutter également contre le retour de la haine et contre toutes formes d'intolérance aujourd'hui : le Mémorial travaille aussi depuis plus de dix ans à l'enseignement des autres génocides du XX<sup>e</sup> siècle tels que le génocide des Tutsi au Rwanda ou encore le génocide des Arméniens.